

LANGUES ET IDENTITÉ(S)  
EN ALGÉRIE

## Sociolinguistique

Collection dirigée par Henri Boyer (Université de Montpellier 3)

Conseil scientifique :

G. Bergounioux (Univ. d'Orléans, France), A. Boudreau (Univ. de Moncton, Canada), E. Boix (Univ. de Barcelona, Espagne), J.-F. De Pietro (IRDP, Neuchâtel, Suisse), J. Guilhaumou (CNRS, France), G. Kremnitz (Univ. de Wien, Autriche), M. Matthey (Univ. de Grenoble 3, France), B. Maurer (Univ. de Montpellier 3, France), H. Monteagudo (Univ. de Santiago de Compostela, Espagne), H. Penner (Univ. Católica de Asunción, Paraguay), A. Kristol (Univ. de Neuchâtel, Suisse), Ch. Lagarde (Univ. de Perpignan Via Domitia, France), M. Tournier (CNRS, France)

*La Collection « Sociolinguistique » se veut un lieu exigeant d'expression et de confrontation des diverses recherches en sciences du langage ou dans les champs disciplinaires connexes qui, en France et ailleurs, contribuent à l'intelligence de l'exercice des langues en société : qu'elles traitent de la variation ou de la pluralité linguistiques et donc des mécanismes de valorisation et de stigmatisation des formes linguistiques et des idiomes en présence (dans les faits comme dans les imaginaires collectifs), qu'elles analysent des interventions glottopolitiques ou encore qu'elles interrogent la dimension sociopragmatique de l'activité de langage, orale ou scripturale, ordinaire, médiatique ou même « littéraire ».*

*Donc une collection largement ouverte à la diversité des terrains, des objets, des méthodologies. Et, bien entendu, des sensibilités.*

### Dernières parutions

Mélanie TRÉDEZ-LOPEZ, Henry HERNÁNDEZ BAYTER (dir.), *Le renouveau parlementaire : entre discours et action*, 2019.

Nicolas SORBA, *Parlons polynomie*, 2019.

Françoise BARRERE, *Les représentations de « la Catalanité », Le marketing politique du conseil général des Pyrénées-Orientales (1999-2014)*, 2018.

Jonathan-Olivier MERLO, *La langue et le clocher, Les enseignants de français en Italie et d'italien en France*, 2018.

Carmen Alén GARABATO, Romain COLONNA, *AUTO-ODI. La « haine de soi » en sociolinguistique*, 2016.

Henri BOYER, *Faits et gestes d'identité en discours*, 2016.

Josep Maria NADAL FARRERAS, Anne-Marie CHABROLLE-CERRETINI, Olga FULLANA NOELL, *L'espace des langues*, 2014.

Ibtissem CHACHOU, *La situation sociolinguistique de l'Algérie, Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*, 2013.

Romain COLONNA, *Les Paradoxes de la domination linguistique*, 2013.

Marie-Désirée SOL, *Imaginaire des langues et dynamique du français. Enquête sociolinguistique*, 2012.

Chahrazed Dahou

LANGUES ET IDENTITÉ(S)  
EN ALGÉRIE

Enquêtes sur les représentations sociolinguistiques  
auprès de jeunes Algériens

*Préface d'Henri Boyer*

L'Harmattan

**© L'Harmattan, 2019**  
**5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris**

<http://www.editions-harmattan.fr>

ISBN : 978-2-343-18355-8  
EAN : 9782343183558

## **Paroles de locuteurs algériens sur leurs langues**

*« Tout ce qui est vivant en nous/ c'est amazigh/ pour moi/ tamazight/ ça dépasse la langue/ c'est une existence/ ».*

*« Il NOUS faut la langue arabe/ une langue claire/ parce que dans notre langue darija il y a du français/ elle est mélangée ».*

*« Oui/c'est dit comme ça dans le Coran : la langue du paradis est la langue arabe »*



## *Table des matières*

Préface	9
Introduction	13
I. PREMIÈRE PARTIE : LÉGITIMITÉ POLITIQUE, HISTORIQUE ET RELIGIEUSE D'UNE LANGUE-IDENTITE	19
Chapitre I : De la représentation à l'Histoire de la représentation	21
1.1. Contexte historique et sociolinguistique algérien	21
1.2. La part de l'idéologie de l'« unilinguisme français » dans le conflit linguistique en Algérie	25
1.3. La légitimité d'une langue-identité et la politique d'arabisation	28
Chapitre II : La diglossie à l'épreuve du sens	35
2.1. La « pluri-dieu-glossie » en Algérie	42
2.2. Un conflit pluri-dieu-glossique avéré	48
Chapitre III : L'étude du sacré : quelles considérations sociolinguistiques ?	55
3.1. Les univers de croyances et la notion de « vérité »	56
3.2. La langue de l'intercompréhension et de l'unidentité « le fétichisme de la langue »	66
3.3. Qu'est-ce c'est que cette <i>Umma</i> à laquelle le locuteur algérien appartient ?	70
3.4. Peut-on parler d'une communauté linguistique algérienne ?	74
Chapitre IV : Qu'est-ce que c'est que cette « langue maternelle » que ma mère ne parle pas ?	77
4.1. Une langue maternelle dépréciée pour son rapport à « La langue étrangère »	78
4.2. La langue étrangère en Algérie	81
4.3. La question berbère en Algérie	91

Chapitre V : Identité linguistique en contexte de contact de langues	101
5.1. La notion d'identité : quelques « généralisations abusives »	101
5.2. De l'Altérité, de la différence et des minorités	106
5.3. Le sacré féminin ou les « théologies » du genre	111
Conclusion	120
II. DEUXIÈME PARTIE : L'ENQUÊTE SOCIOLINGUISTIQUE, MÉTHODES ET FONCTIONNEMENTS	123
Chapitre I : L'enquête sociolinguistique dans un contexte conflictuel : quelles approches méthodologiques ?	125
1.1. L'entretien semi-directif comme terrain de réflexion	125
1.2. Élaboration de l'outil de collecte des données	129
1.3. De la transcription à la trans-traduction	130
1.4. Analyse du discours en interaction face à l'hétérogénéité constitutive	135
Chapitre II : Le corpus : le quantitatif du qualitatif	141
2.1. Des chiffres et des enquêtes	141
2.2. Du genre sur le terrain de la sociolinguistique	144
2.3. Le paradoxe de l'observatrice	146
Conclusion	150
III. TROISIÈME PARTIE : POSITIONS SUBJECTIVES À L'ÉGARD DES LANGUES EN PRÉSENCE EN ALGÉRIE	153
Chapitre I : La langue coloniale peut-elle être une langue étrangère comme les autres ?	155
1.1. Je parle français parce que « vous êtes restés 132 ans »	158
1.2. Je parle français parce que « ça nous a permis [...] d'entretenir des relations avec des personnes étrangères »	162
1.3. Je parle français, parce que « mon père était un prof de français/et ma mère/ elle est francophone »	163



1.4. Je parle français parce que « C'est impossible [...] d'écrire une demande ou un document administratif en arabe »	165
1.5. Je parle français parce qu'il faut bien avoir un diplôme pour travailler	166
1.6. Je parle français parce que « finalement » ce n'est pas une langue étrangère	173
Chapitre II : La langue des Kabyles, peut-elle être une langue officielle comme les autres ?	177
2.1. « Voilà/ la langue arabe est un héritage de la religion »	178
2.2. « Et là/il y a eu une montée de conscience chez les Kabyles »	179
2.3. « Les Français ont aussi méprisé <i>notre</i> langue/ »	181
2.4. « J'suis pas Arabe/ j'suis pas Arabe/ j'suis Kabyle ! »	182
2.5. « Tamazight (...) c'est toute une existence »	184
2.6. À propos de la pureté du tfinagh	185
2.7. « Je parle kabyle/ ou français lorsqu'on me demande de parler arabe »	189
2.8. « En tant que Kabyle/ je ne comprends rien à ce qu'ils disent/ parce qu'ils parlent le VRAI berbère/ »	191
2.9. « <i>Cha ndir bih ? À quoi ça va me servir ?</i> »	192
2.10. « Ils disaient que j'avais un accent algérois [...] je ne parle qu'en français/ »	194
2.11. « Les Kabyles respectent/ ils te parlent en arabe ou en français »	194
2.12. Je ne parle pas kabyle parce que « <i>koullou ra'in mas'oulun 'an ra'iatihi</i> »	195
Chapitre III : La darija <i>ta'na</i> « notre dialecte » et le mélange : un sentiment d'Auto-odi ?	201
3.1. Lorsque la darija devient une stratégie de positionnement identitaire	203
3.2. La darija vulgaire ? Mais alors, qu'est-ce qu'on parle à la maison ?	205

3.3. Une langue maternelle dépréciée pour son rapport à La langue étrangère	207
3.4. La dévalorisation des langues maternelles par la valorisation des langues officielles	208
Chapitre IV : Une <i>pluri-dieu-glossie</i> qui oppose une langue « divine » à des langues humaines peut-elle avoir un caractère égalitaire ?	217
4.1. « Pour moi, l’arabe, c’est la langue de ma grand-mère, la langue de ma religion »	217
4.2. « Oui/c’est une langue sacrée [...] on déteste l’arabe »	218
4.3. « On est dans un pays arabe/donc je ne vois pas l’intérêt d’apprendre l’arabe »	219
4.4. Une langue majestueuse mais inutile à la fois	224
4.5. La langue du paradis	227
4.6. L’arabe, c’est la langue du premier homme : l’Adam mythique	233
4.7. Une langue mortifère « j’ai haï la langue arabe/c’est une langue que je ne Maîtrise pas// »	237
4.8. Une langue étrangement déjà connue	240
4.9. Une langue maternelle et étrangère à la fois	242
4.10. La langue de l’intercompréhension	243
4.11. Quand la sécurité identitaire produit de la culpabilité linguistique	254
Conclusion	261
Bibliographie	265

## Préface

Le travail de recherche de Chahrazed Dahou (CD) présenté dans cet ouvrage, malgré ce que pourrait laisser penser son titre, est d'une originalité incontestable. Il ne s'agit pas d'une réflexion de plus sur le plurilinguisme algérien ou sur la diglossie arabe en Algérie, dont on a décrit par ailleurs, avec pertinence, les fonctionnements, aussi bien pour ce qui concerne les usages que les images ; CD s'attaque avec minutie à une question idéologique de poids : les ressorts et l'impact sur l'imaginaire collectif de ce qu'elle appelle non sans provocation la *pluri-dieu-glossie* algérienne.

Il s'agit d'un travail de sociolinguistique de terrain d'une grande qualité. L'enquête par entretiens semi-directifs recueillis auprès d'un public de jeunes diplômés, soit en Algérie (Oran, Bejaia) soit en France (Montpellier) soit même sur le bateau qui relie Marseille à l'Algérie, a permis de constituer un corpus de discours épilinguistiques riche jusque dans son homogénéité représentationnelle. La chercheuse est parvenue à soumettre les enquêtés, avec beaucoup d'intelligence, à des questionnements précis quant à leur (s) identité (s) ethno-sociolinguistique (s).

Le traitement de ce corpus, malgré les quelques réserves qui peuvent être émises ici ou là, contribue à un réel approfondissement d'une situation pluriglossique exemplaire. Si la perspective micro-linguistique est dominante, et pour cause (il convenait de prendre toute la mesure du *conflit* ethno-sociolinguistique dans les cœurs et les esprits), la perspective macro-linguistique n'est pas oubliée : les conditions historico-religieuses qui éclairent ce conflit sont exposées et analysées comme il se doit.

À cet égard, l'une des observations avancées par CD est consternante au XXI<sup>e</sup> siècle, même s'il est vrai cependant qu'un sociolinguiste ne saurait s'étonner d'aucune représentation, fût-elle éminemment toxique : « l'idée de "langue du Paradis" n'est ni un délire individuel, ni étranger, ni singulier aux Algériens interrogés en Algérie, à Oran ou à Béjaia. Que la langue arabe soit considérée comme celle du paradis est une représentation d'une vérité strictement comprise et partagée ».

Il est clair que CD a investi dans sa recherche son propre imaginaire d'Algérienne en mobilité(s) et ses distances idéologiques quant aux effets pervers d'un système de valeurs linguistiques envahi par le sacré, concernant un terrain qu'elle connaît bien et des sujets qui lui ressemblent et qui sont au centre de ce travail. Elle a su recueillir et analyser avec bonheur des discours incontestablement porteurs de représentations linguistiques ambivalentes et clivées et habités par une *culpabilité identitaire* à toute épreuve : « Nommées avec la plus forte ambiguïté », les langues considérées comme « basses » (la *darija* et le kabyle) « se sont vues dévalorisées tout au long du corpus par leurs locuteurs eux-mêmes » ; elles sont hors de portée de toute *loyauté linguistique*, pourrait-on dire. Si l'on suit la démonstration de CD, « loin d'être en quête de dignité, les langues maternelles des Algériens [ne semblent faire] l'objet d'aucune revendication ». Au contraire, elles semblent constituer un danger pour l'identité algérienne. C'est dire l'impact de l'*idéologie dieu-glossique* sur le *sujet* algérien et son discours épilinguistique et le degré de « perversion du linguistique par l'idéologique ».

Ce que confirme à l'évidence le travail de CD c'est que toute configuration linguistique sous contrainte (qu'il s'agisse de contrainte politique, économique, et bien sûr religieuse...) fait subir à ses usagers un préjudice majeur concernant les représentations, les attitudes et les comportements verbaux. L'enseignement scolaire de l'arabe de religion en opposition flagrante aux vernaculaires réellement en usage en Algérie conduit à des témoignages de rejet étonnants, comme celui-ci : « J'ai haï la langue arabe hein ? je te le dis honnêtement/ entre Berraqi "Baraki" et elle/ j'ai haï la langue arabe/c'est une langue que je ne maîtrise pas//enfin la langue littéraire/ je n'y arrive pas »... Ou celui-là : « je peux pas/je peux pas/on peut pas considérer que c'est une langue/*darija*/je pense pas que c'est une "*lugha*" [langue] /parce que/entre autres/ "*ellugha ta'na*" [notre langue] normalement/c'est l'arabe/" ou encore : « on a compris les choses et on a détesté/ on déteste l'arabe »...

Ce qui est pointé en fait avec insistance c'est le leurre d'une *communauté linguistique* recoupant de manière absolue la communauté religieuse (l'*Umma*), à laquelle est sommé d'appartenir tout musulman qui se respecte. Un leurre qui est aussi bien dénoncé

par la chercheuse que par les interviewé-e-s eux-mêmes (ouvertement ou implicitement). Quant à la thérapie glottopolitique à prévoir pour neutraliser la « perversion » collective, si elle n'est pas envisagée explicitement, on comprendra à la lecture de l'ouvrage qu'elle est au cœur de la réflexion de CD.

Henri BOYER

Laboratoire DIPRALANG, Université Paul-Valéry Montpellier 3



## Introduction

Après une période coloniale structurée par *l'unilinguisme français*, l'Algérie acte en 1962 son Indépendance et son appartenance à la ligue arabe. C'est à cette période que les politiques linguistiques en Algérie optent par opposition à plus d'un siècle d'« unilinguisme français » (Boyer 2001) pour... L'« unilinguisme arabe ». Cet unilinguisme arabe consiste entre autres en la généralisation de l'arabe (sans autre précision) et en l'éradication de toute autre langue en présence en Algérie, notamment la darija algérienne qui semble être dépréciée pour son rapport à la première langue étrangère, le français. Or, si le tamazight a été reconnu comme langue officielle en 2016 grâce à une résistance linguistique culturelle forte de ses militants berbères, cela n'est pas le cas pour la darija, cette *non-langue* qui semble n'être digne d'aucune revendication de dignité linguistique. C'est pour mettre en évidence ce contact/conflit nommé ici *pluri-dieu-glossique*<sup>1</sup> entre des langues dominées et des langues dominantes en Algérie que cette recherche s'est inscrite dans le cadre de la sociolinguistique impliquée. De ce point de vue de, la méthode d'investigation des contextes de contact de langues réside dans le fait d'observer la dynamique des langues à travers des enquêtes qualitatives auprès de locuteurs eux-mêmes sur leurs attitudes et représentations linguistiques. Pour ces sociolinguistes impliqués, la diglossie n'étant ni stable ni équilibrée, le conflit reste le moteur entre des langues dominées et des langues dominantes. En effet, depuis leur émergence, à partir des années soixante, les sociolinguistes parlent longuement des langues dominées et des langues dominantes dans les différentes situations de contacts de langues dans lesquelles ils sont souvent impliqué.e.s. Aussi bien, le contexte sociolinguistique algérien dont je vais parler ici à mon tour est déjà *connu*. Ainsi, en lisant cet ouvrage, les locuteurs algériens n'apprendront rien de plus que ce qu'ils ne savaient déjà... sans le savoir.

---

<sup>1</sup>La situation sociolinguistique de la langue arabe impose la notion de « pluri-dieu-glossie » car l'enquête a fait état d'un contexte impliquant un contact/conflit entre une langue « l'arabe dans sa variété écrite » et plus d'une langue dont aucune ne bénéficie de la légitimité que peut avoir une langue fortement associée à la religion et à l'État.

En optant pour des entretiens sur le terrain, cette enquête donne l'occasion de la parole à des expériences linguistiques concrètes de jeunes locuteurs<sup>1</sup> (Sarfati) algériens afin d'évaluer le degré de subjectivation de leurs langues et plus précisément de la langue arabe (sans autre précision) qui se trouve être officiellement leur langue de scolarisation du primaire au lycée et celle de leur « religion » du berceau à la mort. D'un point de vue sociolinguistique, si cette langue se révèle, à travers les discours, être frappée de représentations clivantes, c'est que c'est également une langue qui exerce une domination sur le sujet et qu'elle est en conflit avec les autres langues de ce même sujet. C'est également que c'est une langue qui est, comme toute autre langue, en contact avec une ou des langues ou variétés qui seraient, elles, perçues comme des langues « basses ». Ici, c'est à la seconde langue officielle, le tamazight, à celles du quotidien, « la darija » et au français en tant que « première langue étrangère » que l'arabe (sans autre précision) s'oppose.

Au-delà de la mise en évidence des modalités paradoxales d'expressions subjectives du sujet algérien (supposé *pluri-dieu-glosse* et seul à disposer des mots pour décrire le conflit sociolinguistique algérien), l'objectif global de cette enquête entreprise comme une « quête identitaire » peut se résumer à : inviter le lecteur à entrer dans l'univers complexe (Morin 1990) des contacts/conflits de langues et des enjeux identitaires qui en découlent ; comprendre comment il est de fait possible de rendre compte des réalités ethno-sociolinguistiques à partir d'un corpus coproduit en contexte d'entretiens sociolinguistiques ; admettre que l'enquête sociolinguistique (Ghuiglione et Matalon 1978) de terrain est une manière de mettre en évidence les enjeux du rapport à l'altérité dans les contextes sociolinguistiques conflictuels où tout comme les dominants, les dominés nient et/ou ignorent la domination ; penser à la manière de faire reculer cette ignorance qui légitime les inégalités entre les êtres et leurs langues et faire avancer la réflexion scientifique sur les inégalités entre les langues, entre les locuteurs mais également entre les locuteurs et les locutrices.

---

<sup>1</sup> D'après l'analyste du discours, le locuteur est cet « être de discours » qui est tenu pour « responsable du sens de l'énoncé à qui réfère le pronom "je" ».



En clair, cette enquête sociolinguistique est une tentative de mise en évidence du processus de construction des identités linguistiques. Et puis... Que dire encore pour convaincre de la nécessité de cette enquête sur le lien entre sujet-langues-identité ? Lorsque le sociologue du quotidien, des tâches ménagères et des seins nus sur les plages (Kaufmann 2011) a titré son ouvrage « Identités : la bombe à retardement » en 2014<sup>1</sup>, il ne changeait pas de cap, ni ne délirait pas non plus. Il a juste, en bon artisan sociologue, senti l'intérêt d'interroger cette obsession quotidienne du « Qui suis-je ? ».

En effet, la question algérienne est au carrefour de plusieurs disciplines et de plus d'une idéologie à partir desquelles elle a fait couler beaucoup d'encre. Cette diversité des points de vue complexifie le cadrage théorique et fait que cette étude n'apporte aucune vérité strictement comprise et donc aucune réponse précise à la question identitaire en Algérie. Bien au contraire, cette recherche regorge de questions dont la principale reste incontestablement celle qui concerne la subjectivation des langues et son rapport à la construction identitaire de locuteurs algérien.ne.s qui ont choisi de se construire en Algérie ou au contraire de partir en France, souvent, avec comme projet principal « partir » et comme projet final, « le non-retour » au pays d'origine (Benguerna et Khelifaoui 1993 ; Ennafaa et Paivandi : 2008 :28).

En envisageant le contexte algérien où des langues française, arabe et tamazight sont en contact avec d'autres langues, le français ainsi que la « darija », l'hypothèse interprétative des attitudes linguistiques à orientation psychanalytique (Atienza-Morino et Gonzalez-Riano 2004 : 36) est de soutenir que les arguments que les sujets interrogés énoncent pour justifier leurs attitudes positives ou négatives envers leurs langues, sont des efforts pour donner du sens à des affects, des sensations, des émotions réelles qu'ils/elles ressentent au contact des réalités linguistiques qui les entourent mais dont ils méconnaissent les enjeux profonds. Cette hypothèse consiste à soutenir que les émotions trouvent leur origine dans la structure inconsciente du sujet et suppose

---

<sup>1</sup> Dans son ouvrage, le sociologue de la vie quotidienne nous met en garde contre l'homogénéité des études portant sur l'identité. Selon lui, l'identité narrative n'est qu'une part de l'identité et celle-ci s'observe mieux dans la vie quotidienne, à travers le rapport aux choses les plus ordinaires.

que c'est de ces effets, et non des propriétés de la langue en question, que les sujets témoignent. C'est dans ce sens que l'enquête de terrain auprès du sujet parlant (Weinreich 1953) permettrait, si ce n'est d'interpréter, au moins de faire l'inventaire des attitudes, des « faits et gestes d'identité linguistique » (Boyer 2016a) en mettant sur le même plan, les pratiques déclarées ainsi que les attitudes et représentations de ces locuteurs à l'égard de ces pratiques.

À travers la mise en évidence des expériences subjectives de locuteurs algériens, j'ai pu démontrer l'existence d'un conflit pluri-dieu-glossique qui oppose plus d'une langue à *Une* langue fortement associée au religieux. De ce fait, il s'est agi de démontrer comment les sujets clivés investissent dans cette *pluri-dieu-glossie* des représentations qui ne relèveraient pas seulement de l'ordre du fonctionnel ou du linguistique mais également de l'ordre du sacré, du religieux et de l'identitaire. Ce constat relevé par plus d'un chercheur.e rend compte d'un conflit ethno-sociolinguistique avéré et annonce que le conflit comme finalité ne va finalement être qu'un prétexte pour mettre des mots sur certains maux. En effet, l'enquête a permis aux locuteurs interrogés comme à la sociolinguiste impliquée algérienne que je suis de réactualiser les possibilités et les contraintes que les langues en présence en Algérie offrent à leurs locuteurs.

Au vu de l'identification du conflit pluri-dieu-glossique et de la hiérarchie qu'imposent les « grandes langues » aux « petites langues », cette enquête sociolinguistique a permis, à partir d'une approche dynamique et dialectique des langues en contact, de dégager les traits dominants d'une situation d'identité linguistique qui relève d'un processus de déterminisme identitaire, linguistique, historique mais également religieux.

Penser à révéler la domination et le paradoxe d'une langue officielle qui est en même temps une langue de religion est un double sport de combat (Bourdieu). Combien de fois lorsque je parlais avec « passion » (me le rappelle-t-on) de mon sujet de thèse à différentes personnes, la réaction était « C'est un sujet intéressant » mais aussi « un sujet délicat », qu'il fallait « prendre avec des pincettes », qu'il ne fallait « pas trop être subjective » alors que l'objet de recherche est en soi la subjectivité dans le langage. Cela me permettrait de produire du « *sense data* » ou des « objets de pensée scientifique » (Matthey

2003) à partir du terrain, observé avec les clés d'interprétation de la sociolinguistique désimpliquée.

Ainsi, en interprétant les signes du monde nous produisons une « habitude », c'est-à-dire une disposition à agir sur la réalité et à produire d'autres « *sense data* » (Eco : 2002 : 137) fondés sur des expériences linguistiques et identificatoires. Identifier et interpréter les positions subjectives de locuteurs à l'égard de leurs langues à l'intérieur du vaste cadre sociolinguistique algérien, c'est produire du « *sense data* » pour esquisser un imaginaire linguistique dont le fonctionnement est souvent inconnu ou relégué aux surinterprétations de textes sacrés dont l'interprétation dépend de l'*Ijtihâd* « l'effort d'interprétation » de « Savants » qui ne veulent rien savoir du sujet parlant qu'est le locuteur dit arabophone en dehors de sa communauté linguistique assignée.

Cette étude cherche, à partir d'un recueil de discours de locuteurs/trices algérien.ne.s qui sont autant de membres imaginé.es d'une *communauté linguistique arabe, la 'Umma*, à faire émerger le sentiment d'une identité linguistique algérienne, enfin déculpabilisée et consciente de sa pluri-dieu-glossie désormais avérée, car déclarée.

Partir de la représentation pour ensuite rechercher son histoire, c'est ce dont il s'agira dans la première partie de ce travail. La « Légitimité politique, historique et religieuse d'une langue-identité » situe le conflit de légitimité entre les langues officielles et celles qui ne le sont pas en Algérie. Dans une perspective diachronique, les principales théories des « identités linguistiques » élaborées au sein des sciences humaines en général et des sciences du langage en particulier seront articulées autour de la question principale de la subjectivité dans le langage dans les contextes de contact de langues conflictuels et des enjeux identitaires qu'elle suppose. C'est dans ce cadre que je passerai en revue l'état de la connaissance en sociolinguistique à travers des discours politiques, scientifiques et religieux sur les langues qui résonnent avec les discours des locuteurs interrogés. Cela permettra de mettre au même niveau d'analyse différents registres de discours sur un même objet et d'investir les différents concepts qui surgissent au cours de la réflexion « sujet, langue, identité ».

La deuxième partie « L'enquête sociolinguistique : méthodes et fonctionnements » présente le cadre méthodologique et théorique de l'enquête sociolinguistique par entretiens sur les représentations sociolinguistiques (l'entretien semi-directif, le choix des locuteurs, du terrain, de la transcription du corpus et des outils privilégiés pour son analyse). L'enquête réalisée auprès de jeunes Algériens en France et en Algérie dans des situations diverses a donné lieu à un corpus de 65 entretiens analysé dans la troisième partie de ce travail. La conclusion est l'occasion, à partir des résultats obtenus, de donner une dernière fois la parole aux locuteurs eux-mêmes pour déconstruire l'idéologie *pluri-dieu-glossique* qui produit des évidences, assure la sécurité identitaire et annonce l'insécurité linguistique, la culpabilité linguistique et le sentiment d'auto-odi que ressent le locuteur algérien du fait du rejet de sa propre langue. L'analyse sociolinguistique de ce rapport subjectif permettrait de situer la faille identitaire que vit le sujet algérien avec ses langues, un sujet « titillé » par son rapport aux langues et tiraillé entre ce qu'il est et ce qu'il désire être. Aboutir à une gestion objective d'une telle question subjective en Algérie impose un bref retour sur la complexité du contexte linguistique, ethnique, religieux, colonial, post-colonial et de mobilité, bref, complexe (Morin 1990) dans lequel se trouve l'Algérie actuelle.

**I. PREMIÈRE PARTIE : LÉGITIMITÉ POLITIQUE,  
HISTORIQUE ET RELIGIEUSE D'UNE LANGUE-IDENTITE**



## Chapitre I : De la représentation à l'Histoire de la représentation

### 1.1. Contexte historique et sociolinguistique algérien

Pour décrire l'une ou l'autre des variétés linguistiques en contact en Algérie, pour savoir par quel événement, telle ou telle variété a pénétré le terrain étudié, et comprendre son évolution, il est important d'avoir recours à l'Histoire, à la diachronie de la langue en question (Maurer 2013 : 17). Il convient d'entreprendre une relecture critique du contexte historico-linguistique dans lequel vivent les locuteurs algériens à interroger. La première partie de cet ouvrage va s'intéresser donc à l'Algérie d'un point de vue historique et sociolinguistique. Ainsi, à la lumière de la sociolinguistique critique, il s'agit de décrire le phénomène de contact de langues qui s'est développé en Algérie à travers le temps et qui a amené les autorités algériennes de tous les temps à opérer plus d'une *conversion* glottopolitique, souvent sans la conviction des minorités linguistiques dominées et invisibilisées (Alén-Garabato 2009, Boyer 2010, Djordjevic Léonard 2014). Après une époque coloniale (132 ans) structurée par l'« unilinguisme français » (Boyer 2000), l'Algérie acte en 1962 son appartenance à la ligue arabe et opte par imitation et en opposition à l'ancien système colonial, pour... l'« unilinguisme arabe ».

Cette appartenance marque le début d'une politique d'arabisation jugée traumatisante, brutale et impensée (Arkoun 2005, Sebaa 1996, Benrabah 2009). C'est cette brutalité qui a suscité la résistance « berbère ». En effet, ayant traversé plus d'une période de résistance interrompue (Chaker 1999, Manzano 1995, Kahlouche 1997 :58, Morsly 1997 :33) la langue tamazight a finalement été reconnue en 2002 comme langue *nationale* et en 2016 comme langue *officielle*<sup>1</sup>. Le statut de « langue officielle » étant un concept plus ou moins ambigu, il prend un sens différent selon le contexte et la langue à laquelle il s'applique (Chaudenson 1991). Pour les auteurs du site de l'université Laval, une langue officielle est une « langue reconnue par la loi (de jure) ou dans les faits (de facto) par un État (souverain ou non

---

<sup>1</sup>. [http://www.dlf.auf.org/IMG/pdf/grille\\_lafdef.pdf](http://www.dlf.auf.org/IMG/pdf/grille_lafdef.pdf) Consulté le 29 septembre 2017.

souverain) qui disposerait d'une assemblée, d'un exécutif et d'une fonction publique sur l'ensemble du territoire ou une partie de celui-ci. Un État peut reconnaître deux à quatre langues officielles sur son territoire... ». Il s'agira alors d'un État bilingue, trilingue (Belgique) ou quadrilingue, tel que le contexte suisse où les sociolinguistes observent une situation diglossique plus ou moins consensuelle (Boyer 2001) car assurant l'égalité officielle entre les langues des différentes minorités linguistiques reconnues comme telles. Cette reconnaissance brille par son absence dans la constitution algérienne<sup>1</sup>.

La nouvelle constitution stipule que l'arabe et le tamazight sont des langues nationales et officielles. Mais cette officialité s'énonce avec des modalités de reconnaissance particulières pour chacune des langues nationales et officielles :

Art. 3. — L'Arabe est la langue nationale et officielle. L'Arabe demeure la langue officielle de l'État. [...]

Art. 4 — Tamazight est également langue nationale et officielle. L'État œuvre à sa promotion et à son développement *dans toutes ses variétés linguistiques* en usage sur le territoire national. [...]

Sans précision sur les variétés dites « arabes », dont l'existence est évidente pour les locuteurs, les linguistes et sociolinguistes, l'arabe « demeure » « La langue » qui cherche toujours « *son* épanouissement » et « *son* utilisation » au singulier. Ce qui n'est pas le cas du « tamazight » qu'il faut promouvoir au pluriel, c'est-à-dire « *dans toutes ses variétés linguistiques* ».

Si l'égalité effective des langues est incomplète, on ne peut que saluer l'avancée majeure du statut du tamazight en Algérie. Une telle transformation des politiques linguistiques est d'emblée un pas en avant vers le changement tant désiré en Algérie<sup>2</sup>. Parmi les raisons de ces transformations officielles, l'inventaire de la sociolinguistique en Afrique du Nord, au Maghreb et en Algérie dont le recueil (Morsly 1998, Chachou 2013 et 2016, Dourari 2004 et 2016, Benrabah 1999 et

---

<sup>1</sup><http://www.joradp.dz/TRV/FCons.pdf> Constitution algérienne avril 2016 consulté le 10 juin 2017.

<sup>2</sup> Passer d'un unilinguisme officiel jugé brutal mais légitime à une reconnaissance d'un bilinguisme officiel assurant l'existence de deux langues est une politique linguistique spectaculaire.



2009) démontre comment les pouvoirs en place usent et ont usé de l'instrumentalisation de « la » langue unique (le français, l'arabe et désormais le tamazight) à des fins identitaires. Rabah Kahlouche (1997) rapporte que « profitant de l'ouverture politique induite par les événements de 1988 des associations de défense de la langue et la culture berbère se sont constituées dans toutes les régions berbérophones d'Algérie ». Parmi *les activités épi linguistiques* qui caractérisent l'instrumentalisation des langues à des fins identitaires, on peut citer le discours performatif du troisième président algérien Chadli Bendjedid (en décembre 1983) au cinquième congrès du FLN dans lequel il déclare son désir d'un unilinguisme arabe incontestable en Algérie : « certains éléments tentent sous des masques idéologiques, ethniques ou régionaux de diviser le peuple dont l'histoire est plusieurs fois séculaire, peuple qui a foi en ses racines et en sa civilisation arabe et islamique ». Cette volonté d'uniformisation doublée d'une référence à l'Islam va être confrontée à la charte nationale de 1976 : « Le peuple algérien se rattache à la patrie arabe dont il est un élément indissociable... ». Cette charte s'inspire du célèbre triptyque identitaire d'A. Benbadis, le pionnier de la renaissance arabe en Algérie (Bouamran 2003) « L'Islam est ma religion ; l'Algérie est ma patrie ; l'arabe est ma langue ». Ces discours qui se recoupent sur une même idée « l'unilinguisme », même légitimes vu l'urgence de trouver une issue au contexte colonial algérien pour A. Benbadis, restent des discours performatifs car ils ne se contentent pas de décrire (Austin 1969) une situation de révolte et d'oppression et un désir de renaissance arabe et musulmane en Algérie mais accorde toute sa légitimité à la langue arabe pour « demeurer », tel qu'il est prescrit aujourd'hui encore dans la constitution algérienne actuelle, une « langue-identité » (Sibony 1997) en Algérie.

Ajoutée à la diglossie conflictuelle entre l'arabe et le berbère, s'observe la présence d'un autre élément représentationnel associé à la langue arabe en tant que langue dominante. Une étude publiée en 1997 par le British Council prévoyait pour 2050 un système linguistique planétaire où l'anglais serait concurrencé par le chinois, l'espagnol, l'hindi/ourdou et l'arabe. L'émergence en ce moment même du chinois et de l'espagnol comme langues majeures semble confirmer ces conjectures. Mais qu'en est-il de l'arabe ? (Benrabah 2009).

En effet, la réalité diglossique de la langue arabe dans un monde arabo-musulman baigné dans la globalisation (Riman et Darwich 2010) n'est pas seulement d'être « une langue de religion » comme elle l'est au Sénégal ou en Turquie où son apprentissage comme deuxième langue n'en fait pas de « réels bilingues ». C'est aussi une « langue de scolarisation » (Taleb Ibrahimi 1995, Dourari 2004) que ce soit pour les « arabophones » ou pour les « berbérophones ». En effet, pour les locuteurs natifs du Maghreb, le terme « langue seconde » pour la langue arabe, proposé par Benrabah (2009) dans sa conclusion sur *le poids de la langue arabe*, n'est pas dépourvu de sens, tant le désignant « langue seconde » lorsqu'il est associé à la langue française par exemple dans les pays ex-coloniaux (Maurer 2001 ; OIF 2014 :213)<sup>1</sup> conditionne la réussite scolaire et professionnelle de l'apprenant du primaire au lycée.

Dans une conférence sur le thème *Pour une histoire critique et citoyenne - le cas de l'histoire franco-algérienne*<sup>2</sup>, Taleb Ibrahimi affirme en linguiste et sociolinguiste la diversité linguistique et dialectale en Algérie. À travers les résultats de ses enquêtes sociolinguistiques auprès de locuteurs algériens, elle démontre que, souvent problématiques, « les représentations (linguistiques) [...] sont

---

<sup>1</sup>Les auteurs du rapport de L'OIF 2014 observent une relation ambiguë entre le Maghreb et l'usage académique du français qui perdure « depuis un demi-siècle ». Ils écrivent que dans les pays maghrébins qui ont l'arabe pour langue officielle, la place du français est tout à fait particulière, puisque c'est une langue étrangère employée par des pans entiers de la société, à commencer par les élèves et les étudiants. En Algérie, introduit au primaire en tant que langue étrangère, le français devient langue d'enseignement dans de nombreuses filières supérieures. En 2012-2013, les enquêtes menées auprès d'établissements nationaux en Algérie ont donné les chiffres suivants : Le français est « langue étrangère » au primaire pour 2 172 613, au secondaire pour 4 194 241 et dans le supérieur pour 103 593 dans les filières scientifiques et techniques ainsi que la médecine et les écoles d'ingénieurs, ce qui fait de la maîtrise du français un « important vecteur de professionnalisation ». Ce qui s'observe est que l'absence de l'Algérie comme pays membre de l'OIF n'empêche pas pour autant la priorité et la vivacité du français en Algérie. Le rapport de l'OIF (2014) place le français comme un « important vecteur de professionnalisation », « première langue vivante » en Algérie. Le volume horaire de l'enseignement du français augmente avec les années et passe de 3 à 4 h 30 hebdomadaires en trois ans. Au collège, il passe à 5 heures.

<sup>2</sup>Conférence du 20 juin 2006 vidéo en ligne [https://www.canal-u.tv/video/ecole\\_normale\\_superieure\\_de\\_lyon/26\\_les\\_algeriens\\_et\\_leur\\_s\\_langue\\_s\\_de\\_la\\_periode\\_coloniale\\_a\\_nos\\_jours.4351](https://www.canal-u.tv/video/ecole_normale_superieure_de_lyon/26_les_algeriens_et_leur_s_langue_s_de_la_periode_coloniale_a_nos_jours.4351) consultée le 30 janvier 2016.

liées à la question fondamentale de la définition de l'identité algérienne dans ses rapports à l'Autre proche et lointain. ». En effet, dit-elle, « c'est dire une lapalissade que de parler de plurilinguisme en Algérie » puisque l'Algérien est, par la force de l'histoire du système dans lequel il a évolué, plurilingue et cela ne date pas d'hier, ni seulement à cause ou grâce à la période coloniale : « Les Algériens ont, par leur histoire et leur géographie, toujours été en contact avec l'Autre et ses langues. Le paysage langagier du pays témoigne, par sa diversité et son plurilinguisme, de ces contacts » (Taleb Ibrahimi 2010). Malgré cette quête d'une définition cohérente de l'identité linguistique algérienne à travers la linguistique de corpus, la sociolinguiste algérienne déclare huit ans après cette conférence qu'« On en est toujours à se demander : c'est quoi être algérien ? ». (Taleb Ibrahimi, 2016)

Selon la doxa, à l'origine des questionnements identitaires et linguistiques actuels, un évènement : l'Indépendance de l'Algérie. Cela a eu comme conséquences la reconfiguration du statut d'une langue, autrefois dominante, comme étrangère car coloniale ; l'Une des langues autrefois dominées devient la seule langue dominante et garante de l'identité nationale ; et les langues maternelles ne sont pas considérées, ou au mieux, représentées comme des dialectes « inquiétants » pour l'*unidentité* nationale. Dans cette atmosphère étrange, on peut vite constater que malgré l'abondance de productions d'*objets de pensée scientifique* sur le conflit linguistique algérien, il semble que les sciences du langage algériennes ont négligé (ou très peu étudié) l'importance du rapport subjectif du sujet parlant à toutes ses langues, à leurs usages et attitudes ambivalentes qui traduisent le processus par lequel le sujet se construit son identité linguistique hétérogène.

## **1.2. La part de l'idéologie de l'« unilinguisme français » dans le conflit linguistique en Algérie**

Pour donner un aperçu des faits et des évènements qui marquent le rapport complexe des deux territoires dans lesquels s'est déroulée l'enquête sociolinguistique qui alimente cette étude, il a été important de se situer dans l'Histoire, telle qu'elle se raconte en France et en

Algérie et ainsi aboutir à la période de l'émergence de l'Algérie actuelle. En Algérie, les gestes, les faits, les us et les coutumes observées par des anthropologues, des sociologues, des écrivains et des historiens affirment que plus d'une langue y a été pratiquée.<sup>1</sup> Malgré cela, dans les mémoires collectives, une seule langue représente la dimension coloniale de ce territoire diversifié qu'est l'Algérie. Cette langue coloniale est le français (Calvet 2000), (Boudebba-Baala 2014 : 1-13), (Harchi 2016<sup>2</sup>). Toril Myrend, (2013 : 12) rapporte qu'au moment de la conquête de l'Algérie, en 1830 ; au-delà de la résistance armée, notamment celle dirigée par l'émir Abdel-Kader, il existait un système scolaire qui assurait la résistance à l'acculturation imposée sous le nom de « civilisation » : « Il s'agit d'écoles musulmanes et juives ». Ces deux résistances constitueraient les causes d'une période d'indécision de 3 ans avant l'établissement d'une politique éducative française en Algérie (1833) qui réponde aux besoins d'une population européenne grandissante. Cette politique instituait la scolarité obligatoire pour les garçons - pas pour les filles ? (Houdebine 2017) - et la création d'une école primaire par commune. Les premières écoles étaient ouvertes à Alger, Oran et Bône (Actuelle Annaba). Une seule « école arabe française » a été ouverte en 1832 à Alger. La Deuxième République instaurée en 1848 est à l'origine de la départementalisation (Alger, Oran et Constantine) faisant de l'Algérie « une partie intégrante du territoire français » abandonnant le statut de colonie et dotée désormais d'une administration civile (Kateb 2004 : 05). En ce qui concerne la scolarisation des petits « Indigènes », Myrend raconte que c'est le président Louis-Napoléon Bonaparte III qui a, par son attachement au « rêve arabe », instauré (en faisant passer des réformes scolaires dont le décret impérial du 21 avril 1866

---

<sup>1</sup>Ibn Khaldoun, Tillon, Arkoun, Bourdieu, Grandguillaume, Taleb Ibrahim, Benrabah, Morsly, Dourari, Chachou...

<sup>2</sup> Dans son essai, *Je n'ai qu'une langue, ce n'est pas la mienne : des écrivains à l'épreuve*, Kaoutar Harchi (2016) explore à travers une enquête sociologique la question de la reconnaissance littéraire de cinq écrivains algériens qui ont choisi de s'exprimer en français plutôt qu'en arabe (Kateb Yacine, Assia Djabar, Boualem Sansal, Rachid Boudjedra et Kamel Daoud). D'après elle, l'histoire de la littérature algérienne, majoritairement de langue française, est celle de l'articulation des rapports de domination politique, linguistique et littéraire. Ce qui crée un rapport profondément ambivalent aux langues chez ces écrivains algériens qui ont choisi l'« autre langue ».

portant sur le développement de « l'enseignement primaire et secondaire arabe français ») des « écoles arabes françaises » où il est permis d'enseigner l'arabe. Ce système a été institué pour contrer les écoles religieuses juives et musulmanes. Mais ces écoles ont continué leurs enseignements aux Indigènes qui n'avaient pas accès au système éducatif français, d'ailleurs « jugé insuffisant et imposé par le colonisateur ». (Myrend 2013 : 13). Bien que seule une minorité y eût accès, ce système bilingue a été interrompu en 1871, après le changement de régime en 1870 et le passage à la III<sup>e</sup> République qui a baissé le nombre des écoles bilingues. Myrend (2013 : *ibid.*) rapporte que le peu d'écoles bilingues qui restaient était destiné à séparer les Européens d'Algérie<sup>1</sup> des « Indigènes musulmans » par l'introduction en 1892 des « écoles spéciales aux Indigènes » (Kateb 2004 : 19). Un français enseigné aux Indigènes musulmans dans d'autres écoles, un français sur objectif spécifique dans un but économique et politique : la production d'une « main-d'œuvre » importante qui a besoin du français pour travailler « ouvrier, femmes de ménage... » avec les désormais « Européens d'Algérie », toute origine nationale confondue auxquels se sont assimilés, à travers le changement linguistique en particulier (Derrida), les Juifs d'Algérie qui vont devenir, en conséquence à une politique de séparation et d'assimilation rejetée par les Indigènes musulmans, les colonisateurs, tout comme les autres, des Musulmans d'Algérie. En 1911, avec l'explosion démographique des Musulmans, leur situation de pauvreté ne permettait qu'à 3,8 % des jeunes en âge d'être scolarisés de l'être. Avec l'arrivée de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale, les Indigènes ont fondé un mouvement nommé « Jeunes Algériens » revendiquant un statut égalitaire entre les soldats « Indigènes » et les soldats « Européens ». Nous connaissons la suite de l'histoire, d'où la légitimité de la haine de l'autre (Benrabah 2009), son exclusion et l'identification engagée des nouveaux Algériens à la seule dimension arabe et musulmane après l'Indépendance (Grandguillaume 1981).

---

<sup>1</sup> Les « Européens d'Algérie » réfèrent aux Maltais, aux Espagnols et aux Italiens ainsi qu'aux Juifs d'Algérie qui, grâce au/ou à cause du décret Crémieux de 1870 sont déclarés « citoyens français d'Algérie ». Ce système de division a duré 50 ans et a permis aux Juifs d'Algérie (Stora 2016) d'obtenir la nationalité française et d'assimiler la langue française, même si c'était celle de l'autre (Derrida 1996).